

Mise en conformité de la présentation des budgets supplémentaires 2016

Suite aux observations formulées en avril 2016 par la payeure régionale du Centre-Val de Loire concernant le vote des budgets supplémentaires lors de la séance du 9 mars 2016, il est apparu opportun de mettre en conformité la présentation des documents budgétaires de l'Etablissement avec les délibérations d'affectation de résultat.

En effet, afin de pouvoir rendre compte au mieux des interventions de l'Etablissement, un mécanisme de suivi du résultat par actions a été mis en place depuis plusieurs années. Cependant, le fait de constater un résultat à la fois en dépenses et en recettes peut s'avérer bloquant au niveau de la paierie régionale, avec pour conséquence de ne pas permettre sa prise en charge. Une solution de gestion a donc été proposée à la paierie, permettant de maintenir le suivi par actions pour l'Etablissement – nécessaire, du fait de son activité et de son mode de financement – tout en étant conforme à la réglementation en vigueur. Elle a depuis lors été validée par la payeure régionale, pour mise en œuvre.

Ce mode d'enregistrement a pour effet de faire baisser mécaniquement le volume des budgets votés mais n'a **aucun impact sur les dépenses et recettes affectées aux actions gérées par l'Etablissement.**

Budgets supplémentaires 2016

Budget principal	Dépenses		Recettes	
	réelles	ordre	réelles	ordre
Total de la section d'investissement	672 762,56 €	404 566,00 €	506 715,20 € (1)	635 942,61 €
Total de la section de fonctionnement	655 004,25 €	635 942,61 €	4 667 024,25 € (2)	404 566,00 €
<i>Pour rappel : Restes à réaliser 2015</i>	3 845 972,64 €			
Total du budget principal	5 173 739,45 €	1 040 508,61 € (3)	5 173 739,45 €	1 040 508,61 €
	6 214 248,06 €		6 214 248,06 €	

(1) dont 469.940,20 € liés au résultat antérieur d'investissement

(2) dont 2.565.488,16€ liés au résultat antérieur de fonctionnement

(3) dont 1 039 569,75 € d'amortissements et 938,86 € de prélèvement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement afin de permettre l'équilibre budgétaire

Budget annexe	Dépenses		Recettes	
	réelles	ordre	réelles	ordre
Total de la section d'investissement	1 311 849,03 €		1 187 872,86 € (1)	1 311 849,03 €
Total de la section de fonctionnement	543 000,00 €	1 311 849,03 €	2 018 551,18 € (2)	
<i>Pour rappel : Restes à réaliser 2015</i>	1 351 575,01 €			
Total du budget annexe	3 206 424,04 €	1 311 849,03 € (3)	3 206 424,04 €	1 311 849,03 €
	4 518 273,07 €		4 518 273,07 €	

(1) dont 712 963,64 € de résultat antérieur d'investissement et 474 909,22 € d'affectation de résultat

(2) dont 2 018 551,18 € liés au résultat antérieur de fonctionnement

(3) dont 329 155,99 € d'amortissements et 982 693,04 € de prélèvement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement afin de permettre l'équilibre budgétaire

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.